

MAPLACE
Formation, Conseil, Coaching, Psychothérapie, Management

PROGRAMME « REALISER UN BILAN DE COMPETENCES »

Méthodologie générale de notre démarche

La particularité de notre méthode, tient dans la recherche de la vocation professionnelle des personnes que nous accompagnons en conformité avec leurs énergies fonctionnelles naturelles (notamment le « besoin de contacts et de créativité», de « rigueur et de sens collectif », le « besoin de résultats et d'engagement» et le penchant naturel à la « pensée abstraite et à la réflexion»).

Au-delà de la compétence et du professionnalisme de nos protocoles, alignés sur les meilleurs pratiques et en conformité avec les accréditations les plus courantes (Fongecif , Pole emploi etc), nous développons nos accompagnements dans le respect de la réalité du marché du travail au cas par cas.

Une fois la vocation mise en lumière, nous accompagnons les personnes dans la stratégie à mettre en place dans le respect des compétences à acquérir et du temps et des ressources disponibles de chacun.

Au besoin nous accompagnons les personnes sous forme de coaching dans la mise en œuvre de leur activité décidée à la fin du bilan de compétences.

1. La finalité ...

C'est de permettre au bénéficiaire de :

-réfléchir, se projeter, se positionner et décider de ses objectifs professionnels et d'un choix professionnel, au besoin en choisissant une formation ou une VAE, après avoir identifié ses potentialités et ses aspirations et les avoir confrontés aux réalités du marché

ou du contexte de son entreprise.

- de faire le point sur ses expériences professionnelles et personnelles,
- de repérer et évaluer ses acquis liés au travail, à la formation et à la vie sociale,
- de recueillir et élaborer un projet professionnel ou personnel,
- d'organiser ses priorités professionnelles.

2. Les moyens :

- **Le processus global**, dont le bénéficiaire est l'acteur principal, est conduit par un consultant en entretiens individuels sur 6 semaines en moyenne et se termine par un entretien de suivi, 6 mois à un an après la fin du bilan.
Le bilan se déroule sur **24H dont 15H d'entretiens, et 8 H de travail personnel** (*recherche documentaire, enquêtes ...*)
- **La démarche** s'appuie sur une méthode, des outils, du travail personnel, des enquêtes documentaires et sur le terrain menées par le bénéficiaire au cabinet, dans son entreprise et à l'extérieur (auprès de professionnels, d'organismes de formation,).
- **La pédagogie** adaptée selon les niveaux alterne des phases de travail en tête à tête avec le consultant, des phases de travail individuel et de recherches personnelles.
- **Les actions** mises en œuvre permettent au bénéficiaire :
 - Une évaluation objective de son parcours et de ses réalisations professionnels et extra professionnels et de ses potentialités.
 - Une meilleure connaissance de ses aspirations, motivations et objectifs de vie.
 - La confrontation au contexte présent et futur : l'évolution de son métier, de son entreprise, les besoins et opportunités du monde de l'emploi ...
 - L'élaboration d'un projet professionnel et/ou personnel, réaliste et réalisable.
 - Les actions à mener ou à poursuivre pour le mettre en œuvre.

En termes de ressources, MAPLACE met à disposition du bénéficiaire les moyens suivants :

⇒ **Moyens logistiques :**

- L'indication de sites internet recensant les activités professionnelles et leurs formations correspondantes.
-

⇒ **Moyens humains :**

Un consultant responsable qui guide la démarche et la prise de conscience et fait émerger des « possibles » traduits en objectifs concrets et validés; il fournit de l'information, des références, des pistes, des contacts afin notamment que le bénéficiaire se resitue dans le contexte évolutif et concurrentiel de l'emploi dans son entreprise et/ou sur le marché du travail.

Le consultant est le « médiateur » qui facilite et catalyse la réalisation du bilan mais surtout qui met en place, chaque fois que possible, les conditions pour que les conclusions du bilan (projet professionnel, ou projet de formation ou VAE ou accompagnement ou mutation dans un poste au sein d'une structure déjà intégrée) soient ensuite efficacement exploitées au bénéfice commun de l'intéressé et de l'entreprise (cas particulier du bilan sur plan de formation et selon convention).

⇒ **Supports et outils de travail :**

Chaque bilan est spécifique à un individu; il s'appuie sur une méthode générale mais avec des outils adaptés au cas particulier (niveau, fonction, contexte ...).

3. Le Déroulement :

A l'initiative du salarié dans le cadre du congé bilan, de l'entreprise dans le cadre du plan de formation ou encore dans le cas du bilan demandeur d'emploi, le bilan est souvent précédé d'une phase de conseil en amont par le consultant en direction de l'intéressé, du conseiller et/ou de l'entreprise; après analyse du besoin dans son contexte et des délais, le consultant est amené à conseiller sur les options, les modalités, la constitution des dossiers.

Le déroulement général en est le suivant :

3.1. **Phase conseils** suite à la demande de l'intéressé ou de l'entreprise.

3.2 **Phase de négociation** et conclusion préalable de la convention tripartite.

3.3. **Phase préliminaire** destinée à informer sur les modalités de l'engagement mutuel du bénéficiaire et du prestataire :

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- Définir et analyser la nature de ses besoins
- L'informer sur le déroulement ainsi que les méthodes et techniques mises en œuvre.
- Démarrage de l'accompagnement proprement dit :
 - Repérage des étapes et moments clés du parcours
 - Repérage des conditions propices à la réussite
 - Repérage des éventuels éléments récurrents, déterminants dans les choix, les décisions, les orientations prises
- 3 H d'entretien

3.4. **Phase d'investigation :**

- Analyse des motivations et intérêts personnels et professionnels
- Identification des compétences acquises et éventuellement transférables (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir-devenir)
- Analyse de l'évolution professionnelle : potentiels et désirs
- Outils : tests psychotechniques d'intérêts professionnels et de personnalité documentation, tests d'évaluation des connaissances générales, 3 heures de test.
- Emergence des pistes d'évolution possible
- Clarification des changements souhaités
- Identification des pistes professionnelles

- Deux entretiens de 3 heures chacun, hors les tests.

- 4 heures d'investigations personnelles et en cabinet.

3.5. **Phase de conclusion :**

- *Synthèse* des résultats détaillés de la phase d'investigation avec le consultant
- *Analyse et hiérarchisation* des options au regard des informations obtenues
- *Choix* et formalisation du projet
- *Finalisation* du plan d'action prévoyant les principales étapes de la mise en œuvre du projet professionnel ou personnel dont, le cas échéant, le projet de formation.
- *Présentation par le consultant du rapport de synthèse* au bénéficiaire pour observations éventuelles, document de synthèse qui lui est remis après finalisation.
 - *Deux entretiens de 3 heures chacun*

3.6. **Suivi :**

Un entretien de suivi et d'évaluation de l'avancement du projet est mené avec le bénéficiaire 6 mois à 1 an après le bilan afin de l'aider le cas échéant dans la mise en place d'actions correctives. Cet entretien permet de vérifier si les objectifs du bilan ont bien été atteints. Une heure d'entretien.

3.7. **Phase d'appui :**

Selon la convention et le contexte de l'action, le bilan peut être suivi d'une phase d'appui à l'entreprise et à l'intéressé lors de son repositionnement dans son poste ou dans un nouveau poste ou après une formation.

Voici une synthèse de l'accompagnement qui sera ici sur une base de 8 heures :

DESCRIPTION DE LA PRESTATION « *BILAN DE COMPETENCES* »

PHASES	Objectif des phases et des étapes	Moyens et outils au service de la méthodologie	Durée (en heures) pour le bénéficiaire	Nb de séances amplitude (1)
<i>I Conseil</i>	Informier et aider l'individu et/ou l'entreprise dans ses choix et ses démarches Présenter les prestations proposées et les moyens et méthodes du Cabinet	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens physiques ou téléphoniques consultant/bénéficiaire/entreprise/organismes Plaquette d'information - Proposition de prestation Aide à la constitution des dossiers 	<i>Hors bilan</i> 2-3 H en moyenne pour l'organisme	J0-x (x = quelques jours à 3 mois selon les cas)
<i>II Négociation</i>	Finaliser la convention tripartite	<ul style="list-style-type: none"> Convention tripartite se référant au descriptif de la prestation 	<i>Hors bilan</i> 1H en moyenne pour l'organisme	
<i>III Phase préliminaire</i>	Confirmer l'engagement du bénéficiaire Analyser ses besoins spécifiques L'informer sur le déroulement Préciser les méthodes et techniques Repérage des étapes et moments clés du parcours Repérage des conditions propices à la réussite Repérage des éventuels éléments récurrents, déterminants dans les choix, les décisions, les orientations prises	<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel Présentation des moyens et outils - Planning Dossier individuel Documents de travail pour la phase suivante Entretien et travail personnel Supports guide 	3H entretien	J0
<i>IV Phase d'investigation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Faire émerger ses traits de personnalité marquants et ses potentialités <ul style="list-style-type: none"> 1) Personnalité 2) intérêt et motivations 3) Etude des pratiques et comportements Synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et travail personnel Tests et grilles d'auto-évaluation adaptés Supports-guides Entretien de restitution des tests Entretien et travail personnel Supports-guides Documentation métiers Portefeuille de compétences - équivalences Entretien individuel de synthèse et de diagnostic 	Deux entretiens de 3H <i>Dont 1H passation tests</i> 1H de travail personnel	J0+7 Et J0 +14

<ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître l'environnement professionnel • Faisabilité et conditions de réalisations, prise en compte du contexte • 	<p>Identifier ses axes de développement professionnels et ses offres de services et les valider</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête terrain par le bénéficiaire / bases de données / réseau du cabinet et élargissement de son propre réseau / organismes de formation 	<p>7 H de travail personnel</p>	<p>JO+21 Et JO 28</p>
--	---	--	---------------------------------	---------------------------

DESCRIPTION DE LA PRESTATION DE BASE (suite)

PHASES	Objectif des phases et des étapes	Moyens et outils au service de la méthodologie	Durée (en heures) pour le bénéficiaire	Nb de séances amplitude (1)
<i>V Phase de conclusion</i> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse et hiérarchisation • Projets professionnels et Plan d'action • Synthèse orale 	<p>Recenser les facteurs favorables ou non à la réalisation des projets et opérer des choix Poursuivre ses recherches d'information</p> <p>Formaliser son projet, son offre de service ou son plan d'évolution; Identifier ses cibles et les canaux d'accès Se fixer des objectifs par étapes</p> <p>Conclure le bilan par la synthèse de l'ensemble des étapes avant rédaction du document de synthèse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail personnel/entretien individuel • Support-guide • Méthode Marketing/ bases de données • Démarche par objectifs • 	3H entretien	J+35
<ul style="list-style-type: none"> • Document de Synthèse 	<p>- Présenter la synthèse globale au bénéficiaire pour commentaires et appropriation - Finaliser la synthèse écrite comportant le plan d'action et le plan de formation le cas échéant - Attribuer le document de synthèse au bénéficiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel • Support Plan d'action/Plan de formation • Document de synthèse 	3H entretien	J+43
<i>VI Suivi</i>	<p>Aider le bénéficiaire dans la réalisation de son plan d'action; évaluer l'impact et les résultats du bilan jusqu'à 6 mois à 1 an.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien individuel bénéficiaire/consultant 	1 H entretien	6 mois à 1 an après la fin du bilan

(1) Remarques : Les entretiens en visioconférence sont des entretiens individuels, de face à face essentiellement, et en analyse documentaire se font avec l'accompagnant le consultant. La durée du travail personnel est indicative et est propre à chacun, selon son rythme

MAPLACE

Nos champs d'action sont le bilan de compétences, l'outplacement, la formation professionnelle, le Coaching, le Mentorat, le conseil, le Management, la Psychothérapie.

MAPLACE est un cabinet de conseils en Ressources Humaines dont la vocation est:

-d'accompagner les personnes, d'accompagner les projets, de proposer une gamme de services dans les domaines du Conseil, de la Formation et du Management,
d'assurer un service personnalisé et de qualité aux entreprises.

Une souplesse de structure

Un savoir-faire capitalisé par vingt années d'expériences.

Un engagement de qualité

Un réseau d'experts dans les domaines du Conseil, de la Formation et du Management.

Une activité orientée RH auprès de quatre publics:**Les salariés:**

Bilan de compétences

Coaching

Outplacement individuel/Aide à la mobilité ...

Formation à la communication interpersonnelle.

Les Managers :

Régulation d'équipe,

Coaching

Formation sur mesure.

Les entreprises:

Bilan professionnel / Bilan de compétences

Coaching / Cohésion d'équipe / Management de transition

MAPLACE Entreprise individuelle 1 le Port du Canal 18240 Léré Tel 06 81 58 1055 site : hpbru.fr mail contact@hpbru.fr

Centre de Bilan de Compétences.

SireN : 495 248 874.

Numéro de déclaration d'activité : en cours

Outplacement individuel et collectif
Recrutement
Conseil RH / Mission de consulting

L'orientation pour les jeunes et les étudiants (15-25 ans) grâce au « Bilan d'Orientation Jeunes ».

Juillet 2025